

# CHARTRE INFORMATIQUE ET INTERNET

## du collège Jean-Jacques Faurie, Montcuq

Préambule : l'accès à Internet est un privilège et non un droit.

Pour utiliser les postes informatiques il faut avoir un projet de travail précis (personnel ou collectif).

### Les responsabilités :

- Je suis responsable du matériel que l'on me confie, j'en prends soin.
- Je n'ouvre pas, je ne modifie pas, je n'efface pas un document créé par une autre personne.
- Je ne modifie pas les configurations du système, ni l'organisation des répertoires.
- J'avertis le professeur sans tarder en cas de problème technique.

### Je demande l'accord du professeur pour :

- ouvrir ou enregistrer un document
- Télécharger des fichiers.
- Imprimer des documents
- Utiliser des supports provenant de l'extérieur.
- Enregistrer sur un dispositif de sauvegarde personnel (USB, carte SD, etc)

### Le respect des valeurs humaines :

- Je m'engage à ne pas ouvrir de documents à caractère raciste, extrémiste, pornographique ou pédophile.
- Je respecte la vie personnelle de chacun en ne diffusant pas de fausses informations ou des informations à caractère diffamatoire.
- Je ne peux utiliser l'image d'une personne sans son accord.

### Les sanctions :

L'utilisateur qui contreviendrait à ces règles s'expose aux sanctions administratives prévues dans le règlement du collège, ainsi qu'aux sanctions et poursuites pénales prévues par la loi. L'adulte s'engage à respecter et à faire respecter ces dispositions par les élèves qui sont sous sa responsabilité et se doit d'exercer un contrôle rigoureux. L'administrateur du réseau pourra être amené à surveiller les sessions des utilisateurs en cas d'agissements suspects. Il se réserve le droit de bloquer l'accès à certaines ressources du réseau.

Le .....

Je soussigné(e) .....atteste avoir pris connaissance de cette charte et m'engage à la respecter.

Signature de l'élève

Signature des responsables légaux.